DLP-7-9-84411457

Avertissements agricoles

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur Gérant P. Duffaud - CPPAP N° 478 AD

BULLETIN GENERAL N°21
et VITI-VAR

Le 06 Septembre 1984

VIGNE

BOTRYTIS : TRAITEMENT AU STADE "D" CONSEILLE.

Les pluies observées fin aout, début septembre ont été favorables au développement du Botrytis. La maladie est dès à présent visible sur grappe.

Dans les zones précoces et moyennes : du VAUCLUSE, BOUCHES du RHONE et VAR, où la récolte est prévue fin septembre, début octobre, un traitement est conseillé au stade "3semaines avant récolte" avec une des spécialités suivantes :

- SUMISCLEX (procymidone) : 1,5 kg/ha.
- RONILAN (vinchlozoline) : 1,5 kg/ha.
- ROVRAL (iprodione) : 1,5 kg/ha.
- KIDAN (iprodione) : 3 L/ha.

Ce conseil restera valable pour les zones plus tardives ou une récolte est prévue pour la mi-octobre dans la mesure ou aucun autre bulletin ne viendra infirmer ce conseil.

TORDEUSES : ZONES TARDIVES.

- NORD VAUCLUSE, SUD DROME : NYONS, VAISON, ST-PAUL 3 CHATEAUX.
- BOUCHES DU RHONE : ST-CANNAT, LE PUY.
- VAR : Zones moyennes : DU CANNET à FREJUS.
  Zones tardives : ST-MAXIMIN, BRIGNOLES.

Dans toutes ces zones, le vol ainsi que le dépôt des pontes est faible à nul.

AUCUN TRAITEMENT N'EST JUSTIFIE.

MILDIOU : PROTECTION CUPRIQUE.

La protection cuprique conseillée dans nos bulletins précédents a du être renouvellée après les pluies de la fin du mois.

4°Jo43423

P304

Quartier Cantarel - B.P. 95 84140 MONTFAVET - Téléphone : (90) 88.21.83

ABONNEMENT ANNUEL : EDITION GENERALE 100 F - TOMATE 45 F - VITI. VAR 45 F - CERISIER 45 F

ARBORICULTURE

TOUTES ESPECES FRUITIERES

ATTENTION AU DELAI DE TRAITEMENT AVANT RECOLTE

COSSUS-GATE BOIS -

La dernière application a dû être réalisée fin Août - début Septembre .

MOUCHE DES FRUITS -

Poursuivre la protection ou la commencer dans les rares vergers où les premiers dégâts sont observés .

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

CARPOCAPSE DES POMMES et DES POIRES - SUSPENDRE LA PROTECTION,

sauf exceptionnellement en vergers très infestés (plus de 2 % de fruits atteints) .

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - CAPTURES PARFOIS ABONDANTES .

Maintenir la protection des cognassiers .Surveiller les vergers notamment de poires tardives pour intervenir si nécessaire .

TAVELURES DU POMMIER et DU POIRIER - EN VERGERS ATTEINTS,

maintenir une protection en cas de pluie ou de forte humidité nocturne .

ZEUZERE - POURSUIVRE LA PROTECTION UNIQUEMENT EN VERGERS TRES INFESTES,

jusqu'à la mi-Septembre .On utilisera le mévinphos après récolte si le dernier traitement date de plus de 14 jours ou a été lessivé .

MALADIES DE CONSERVATION -

- Le dernier traitement avant récolte interviendra 8-10 jours avant celle-ci avec notamment une des matières actives suivantes :
  captafol (Orthodifolatan liquide, Difosan flo), folpel (nombreuses spécialités), bénomyl (Benlate), carbendazime (nombreuses spécialités) ou thiophanate-méthyl (Pelt 44 liquide) .

  Eviter de récolter des fruits humides .

- En traitement après récolte (pommes et poires);sont autorisés (en grammes de matières actives par hectolitre) :

  bénomyl (Benlate) 50, thiabendazole (Decco 60 T, Tébuzate) 90 en pulvérisation, 280 en trempage

Contre l'échaudure (Scald) : éthoxyquine (Rexoquine Decco, Stop Scald, Xédaquine 175 g. M.A./hl .

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

CYLINDROSPORIOSE SUR CERISIER -

Renouveler le traitement si nécessaire (extension des taches) .

CARPOCAPSE DES PRUNES -

Renouveler le traitement sur les variétés les plus tardives .

POURRITURE DES FRUITS -

Surtout en cas d'humidité ou de pluie, renouveler le traitement une semaine avant récolte .

MOUCHE DE L'OLIVE -

Les captures sont actuellement faibles à nulles. Il n'est donc pas nécessaire de renouveler ou d'étendre dans l'immédiat les traitements, sauf cas exceptionnels .

Nous rappelons que l'envoi d'un échantillon d'olives pourra préciser la situation du verger en cas de doute .

ROUILLE DU PRUNIER -

Dès les premiers symptômes, on effectuera un traitement à base de manèbe : 160 g M.A./hl, mancozèbe : 160 g M.A./hl ou de zirame : 180 g M.A./hl .

(C) copywright : SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX 1984 - Toute reproduction même partielle est soumise à notre autotisation

PLEIN CHAMP

ROUILLE DE L'ASPERGE :

Pour éviter la propagation et le développement de la ROUILLE, il est préférable de brûler les fanes après la coupe.

L'utilisation du girobroyeur est à prescrire.

OIDIUM SUR CHICOREE :

Surveiller le développement de l'oïdium (matière active utilisable : chinomethionate).

MOUCHE DE LA CAROTTE :

Vol nul.

MOUCHE DU CHOU SUR NAVET :

Vol nul.

NOCTUELLES DU CHOU :

Rappel (cf Bt n° 20).

TOUTES CULTURES : JEUNES SEMIS ET PLANTATIONS.

Des attaques de vers gris sont possibles (Scotia segetum, Scotia ipsilon).
Surveiller les jeunes semis et plantations.

SOUS ABRIS

NOCTUELLES DEFOLIATRICES : (Plusia Chalcites).

Des dégâts sont possibles sur cultures de concombre et haricot. Intervenir si nécessaire. Pour les cultures menées en lutte intégrée, utiliser la Bacillus thuringiensis.

PROTECTION PHYTOSANITAIRE DES SALADES :

A) EN PEPINIERE.

MALADIE	Matière Active/are	Observations
Mildiou	Zinèbe (2 premiers traitements) .... 16 g puis Mancozèbe .... 16 g	Traitements indispensables dès la levée et jusqu'à la plantation tous les 5 J. Par croissance rapide : tous les 3 J.
Botrytis	Iprodione .... 7,5 g ou Thirame .... 16 g	1 à 2 traitements suffisent généralement. Action dépressive possible avec thirame.

Assurer la protection même sur les variétés résistantes à plusieurs souches de mildiou.

Les scaroles et chicorées frisées, bien que non sensibles au mildiou, seront traitées de la même manière car d'autres champignons peuvent les attaquer.

Les traitements en pulvérisation seront préférables par temps sec et les poudrages par forte humidité.

B) SUR SOL AVANT PLANTATION CONTRE NOCTUELLES ET LIMACES.

Matière Active (et spécialités)	Efficacité contre	
	Noctuelles	Limaces
Acéphate (Orthène 50 : pulvérisation)	+++	
Carbaryl (Sevin : appât ou pulvérisation)	++	
Chlorpyriphos éthyl (Dursban 5 G et appât)	++	
Phoxime (Volaton 5 : Granulés) (Interdit en Suisse)	+++	
Cyperméthrine (Cymbush, Kafil super, Ripcord 5:Pul	++	
Deltaméthrine (Décis : pulvérisation)	++	
Perméthrine (Ambush et Perthrine : pulvérisation)	++	
Mercaptodiméthur (Mesurol : appât et granulés)		++
Métaldéhyde (diverses spécialités : appât et gran)		++

Efficacité : + faible ++ moyenne +++ bonne

Les formulations à base de Lindane sont déconseillées.

P 305

C) DE LA PLANTATION A LA RECOLTE, CONTRE LES MALADIES (en pulvérisation).

Quelle que soit l'époque de la culture, il est indispensable d'assurer, dès la plantation une bonne protection des salades en suivant les recommandations ci-après :

1°) - à la plantation

Traiter dès que l'on peut pénétrer dans la parcelle après l'arrosage qui suit la plantation.

2°) - renouvellement des traitements

- effectuer ensuite des traitements tous les cinq à sept jours suivant la rapidité de croissance. De la mi-décembre à la mi-février, cet intervalle peut généralement être porté à dix jours, en raison de la lenteur de l'accroissement foliaire à cette époque.
- lorsque des arrosages sont nécessaires, les prévoir la veille des traitements.

3°) - dernier traitement

Pour avoir le maximum de chances qu'à la récolte, les salades présentent des quantités de résidus inférieures aux tolérances admises, le dernier traitement doit impérativement se situer au plus tard lorsque la culture présente les caractéristiques suivantes :

- les salades ont atteint le stade de :

. 15 à 17 feuilles si la culture est faite dans une période où la température minimum est de 6 à 8°.
. 18 à 20 feuilles pour une température minimum de 2 à 4°.

Compter toutes les feuilles à l'exception de celles du coeur de moins de 3 cm2.

- les salades recouvrent environ la moitié de la surface du sol (pour une plantation de 16 salades au m2).

4°) - régularité du traitement

Eviter le recoupement des applications entre deux passages et les surdosages en début et en fin de parcelle. Alterner le sens des passages.

Fongicides à utiliser.

Lors de chaque traitement en pulvérisation, il est recommandé d'utiliser une association de deux fongicides, l'un efficace contre le mildiou et l'autre contre botrytis et sclérotinia. Les produits conseillés et les doses figurent dans le tableau suivant :

GROUPE CHIMIQUE	MATIERE ACTIVE		EFFICACE CONTRE			
	Nom	Dose g/are	Mildiou	Botrytis	Sclérotinia	Divers
Dithiocarbamates	Mancozèbe	16	+++			
	Manèbe	16	+++			
	Zinèbe	20	+++			
	Thirame	20	+	++	+	
Dicarboximides :						Rhizoctonia solani
- phtalimides	Folpel	15	+	+		++
- hydantoïnes	Iprodione	7,5		+++	++	
	Procimidone* (1)	7,5		+++	++	
	Vinchlozoline (1)	7,5		+++	++	
Associations	Cymoxanile + mancozèbe (Fulvax, Rémiltine)		+++			
	Phoséthyl AL + mancozèbe (Rhodax)		+++			
Produits simples	Cuivre métal (sulfate neutralisé)	20 à 25	. Sur scaroles : contre maladies bactériennes . Sur laitues : contre Mildiou (Cu. en association). Attention au risque de phytotoxicité.			

Efficacité : + faible ++ moyenne +++ bonne * : interdit en Suisse.

(1) : Ne pas utiliser sur jeunes plantes, ni en association avec un insecticide : risque de phytotoxicité.

LES TRAITEMENTS DE SOL EN CULTURES LEGUMIERES :

I - LUTTE CONTRE LES TAUPINS :

On observe chaque année, au printemps, de nombreux dégâts dûs au vers fil de fer.

Un des procédés les plus efficaces, et ne présentant pas de risques de phytotoxicité, est le traitement insecticide du sol réalisé à l'époque où l'on prépare les terres pour les futures cultures.

Employer un produit à base de lindane à raison de 1,5 kg de M.A./hectare.

Pour éviter toute phytotoxicité (surtout sur melons), il est conseillé de ne pas surdoser et d'effectuer un épandage régulier à raison de 500 litres/hectare minimum.

Le produit sera incorporé immédiatement.

II - DESINFECTION DES TERRAINS MARAICHERS :

Sous serre et en plein champ la désinfection des terres est possible à l'automne et au printemps.

Dans tous les cas pour une efficacité optimale, il est important de bien respecter les conditions d'utilisation et de choisir le produit désinfectant en fonction de l'ennemi visé.

PREPARATION DU SOL -

L'aptitude d'un fumigant à diffuser dans le sol, dépend des caractéristiques du produit et du sol. Le travail du sol préalable au traitement doit permettre d'obtenir une porosité favorable. A cet effet, il convient de bien émietter les sols à traiter, d'en extirper les racines des plantes de la culture précédente, d'en corriger si nécessaire la teneur en eau. Un taux d'humidité trop élevé freine le déplacement du gaz, par contre dans les sols secs, le gaz circule trop rapidement.

Il est difficile de déterminer l'optimum d'humidité de chaque produit mais en règle générale, l'expérience montre qu'une terre bonne à labourer convient dans la plupart des cas.

P306